

# RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

**ARTICLE 1 DATE ET LIEU** DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2014 à BRIGNAIS à 9 h 30 - Départ **LA FOULÉE DES TARD-VENUS** pour 12 km et **LA FOULÉE DU BARRAY** pour 5 km au complexe sportif.

**ARTICLE 2 CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE** Course nature ouverte à tous les sportifs suffisamment entraînés. Les mineurs s'engagent sous l'entière responsabilité de leurs parents : signature du bulletin obligatoire.

## ARTICLE 3 CATÉGORIES

Catégories	Années	Catégories	Années
Vétérans 4	1944 et avant	Juniors	1995-1996
Vétérans 3	1945-1954	Cadets	1997-1998
Vétérans 2	1955-1964	Minimes	1999-2000 (5 km)
Vétérans 1	1965-1974	Benjamins	2001-2002 (2 km) 11 h 30
Seniors	1975-1991	Poussins	2003-2004 (2 km) 11 h 30
Espoirs	1992-1994	Ecole athlétisme	2005 et après (0, 8 km) 11 h 45

**ARTICLE 4 PARCOURS** 1 boucle de 12 km sur route et sentier, ou 1 boucle de 5 km. Marquage de tous les kilomètres. Les véhicules à moteur (sauf officiels), deux roues, coureurs sans dossards ne seront pas autorisés à accompagner les participants.

**ARTICLE 5 RESPONSABILITÉ CIVILE** Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la société d'assurance **ALLIANZ** (individuelle accident) : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs dégagent toute responsabilité en cas d'accident.

**ARTICLE 6 ASSISTANCE** La Police Municipale de Brignais, un médecin et la croix blanche assureront la sécurité sur le parcours avec les bénévoles du « RAIDS EUROSPORTIFS DE BRIGNAIS. »

**ARTICLE 7 RAVITAILLEMENT** au 4<sup>e</sup> km, 8<sup>e</sup> km et à l'arrivée.

**ARTICLE 8 INSCRIPTION ET RETRAIT DES DOSSARDS** Les inscriptions sont reçues accompagnées du certificat médical ou de la licence et du règlement par chèque à l'ordre du : « **Raids Eurosportifs de BRIGNAIS** » 6, allée des Violettes 69530 BRIGNAIS. Bulletin d'inscription sur le site [www.raids-eurosportifs.eu](http://www.raids-eurosportifs.eu), par courrier ou en ligne sur [sportcommunication.com](http://sportcommunication.com) jusqu'au 11 septembre 2014 et le samedi 13 septembre de 14 h 00 à 18 h 00, au complexe sportif P. MINSSIEUX.

Bulletin d'inscription dans les magasins TERRE de RUNNING de Limonest et de Lyon jusqu'au 11 septembre 2014. Prix de l'inscription : **10 € pour le 12 km - 8 € pour le 5 km - 2 € pour les enfants**  
Inscription sur place le dimanche de 7 h 30 h à 9 h 00 au gymnase P. MINSSIEUX : **supplément de 2 €.**

**ARTICLE 9 REMISE DES PRIX** à partir de 12 h

Pour **LA FOULÉE DES TARD-VENUS** : Coupe et médaille aux 3 premiers de chaque catégorie.

Pour **LA FOULÉE DU BARRAY** : Classement scratch, 3 premiers hommes et 3 premières femmes.

Lots aux 500 premiers inscrits. Ravitaillement offert par le magasin SPAR de Brignais

Lots par tirage au sort des dossards

## ARTICLE 10 LES COUREURS DEVRONT RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE

La participation à cette épreuve implique automatiquement l'acceptation du présent règlement. Tout litige sera tranché par un juge arbitre à l'aide du règlement F.F.A. des courses sur route. Cependant en cas de force majeure, les organisateurs se réservent la possibilité d'apporter des modifications au tracé.

**Ne pas jeter sur la voie publique**